

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Chanoine-Beaudet tenue le lundi 12 février 2018, à 19 h 00, à la salle Claudie-Ouellet, située au 525, avenue de l'Église à Saint-Pascal, à laquelle il y a quorum sous la présidence de Mme Joanne Ancil.

Sont présents :

Parents : Joanne Ancil, Marie-Hélène Lavoie, Marjolaine Pelletier,
Dorisse St-Pierre et Édith Samson
Communauté : Claire Morneau
Direction : Geneviève Soucy
Enseignants : Martine Lavoie, Catherine Legault et Charles Fortier
Personnel de soutien : Annie Levasseur
Personnel professionnel : Josée Chouinard
Élèves : Catherine Turcotte
Commissaires : Céline Langlais
Invités : Geneviève Caron et Annie Chénard

Sont absentes :

Chantal Landry, Isabelle Robichaud, Chantal Boulanger,
Ariane Caron, Catherine Turcotte et Nancy St-Pierre

1. Mot de bienvenue, présence et vérification du quorum

Mme Joanne Ancil, présidente, ouvre la séance après avoir constaté que la majorité des membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

Joanne annonce aux membres présents sa démission au conseil d'établissement. Pour des raisons personnelles, elle a pris la décision de mettre fin à son mandat à la fin de cette réunion. On remercie Joanne pour toutes ces années impliquées au sein du conseil d'établissement de notre école.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution n° CÉ 2017-2018/200

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement remis aux membres;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier, il est résolu à l'unanimité;
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 13 novembre et 14 décembre 2017

Résolution n° CÉ 2017-2018/201

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2017 avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Martine Lavoie, il est résolu à l'unanimité;

DE SE DISPENSER de procéder à la lecture des procès-verbaux;

D'ADOPTER, tels que déposés, les procès-verbaux des séances du 13 novembre et du 14 décembre 2017.

4. Suivi au procès-verbal

Aucun

5. Correspondance

5.1 Info-Capsule – Les activités de financement;

Document informatif sur les activités de financement. Document envoyé avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

6. Rapports de reddition de comptes

6.1 Rapport de la présidence

Madame la présidente n'a aucune activité spéciale à signaler.

6.2 Rapport de la direction d'école

6.2.1 Points pour adoption

6.2.1.1. Projet éducatif (reconduit pour 2017-2018); Résolution n° CÉ 2017-2018/202

Le document a été présenté aux membres présents.

CONSIDÉRANT que le projet éducatif n'a pas été modifié;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le projet éducatif tel que présenté.

6.2.2 Points pour approbation

6.2.2.1 Dérangements pédagogiques Résolution n° CÉ 2017-2018/203

- Atelier perfectionnement pour concentration danse à la P4 (7 fév);
- Formation, élèves impro (21 fév);
- Journée des Arts (28 fév);
- Sortie ITA, sec 5-chimie et sec 4-sciences fortes (fin-février);
- Secondaire en spectacle (15 mars en pm), régionale (23 mars);
- Concours Opti-math, vingt élèves (22 mars en am);
- Formation, élèves concentration art (6 avril);
- Gel d'horaire français, sec 5 (11 avril);

CONSIDÉRANT que chaque année, l'école permet la tenue de différentes activités en dehors des cours réguliers;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Charles Fortier, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la tenue des dérangements pédagogiques tels que présentés.

6.2.2.2 Grille-matières 2017-2018

La grille-matières a été présentée aux membres présents. Quelques modifications y ont été apportées dont :

- Ajout d'une période média de communication et retrait d'une période de géographie pour le 1^{er} cycle groupe immersion;

- Le retrait du cours de sensibilisation de 4^e sec pour le déplacer en 5^e sec (unités de 5^e sec);
- Retrait du cours de projet intégrateur en 5^e sec;
- Ajout d'une période de français 4^e sec avec intégration de notions de traitement de texte;
- Ajout d'une période d'anglais de TIC;
- Pour le profil divers en 5^e sec, éducation physique à 3 périodes et initiation à l'informatique également à 3 périodes.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier, il est résolu à l'unanimité;
D'APPROUVER tel que présenté le document Grille-matières 2018-2019.

6.2.2.3 Moyens de financement pour le bal/album

Comme moyens de financement pour le bal et l'album, il y aura :

- Des points de vente lors de secondaire en spectacle et au tournoi d'impro;
- Une vente de produits d'érable;
- Vestiaire ou service au souper crabe des optimistes.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Catherine Legault, il est résolu à l'unanimité;
D'APPROUVER tels que présentés les moyens de financement pour le bal et l'album.

6.2.2.4 Gala des sports – financement (3 mai)

Un souper bénéfique sera organisé le 3 mai pour les joueurs et leur famille.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Levasseur, il est résolu à l'unanimité;
D'APPROUVER tel que présenté le financement pour le gala des sports.

6.2.3 Points pour consultation

Aucun

6.2.4 Points pour information

6.2.4.1 Règles et critères d'inscription des élèves 2017-2018;

Le document a été présenté.

6.2.4.2 Inscriptions / choix de cours en ligne;

Les inscriptions et les choix de cours se font cette année sur internet. Les parents du conseil nous informent que cela n'a pas été facile à faire.

6.2.4.3 Acte d'établissement 2018-2019;

Le document a été présenté.

6.2.4.4 Normes et modalités

Geneviève nous présente le document. Il est disponible sur le site internet de l'école.

6.2.4.5 Remise de bulletins;

Les rencontres de bulletins auront lieu le 1^{er} mars. Les élèves quittent vers 13h50. Il y aura des rencontres de 14h30 à 17h45. Les bulletins seront déjà arrivés à la

maison par la poste. Le lendemain 2 mars, on fait place au Carnaval en pm. Des activités extérieures seront proposées aux élèves.

6.2.4.6 Expo-entrepreneuriat (19 avril);

Ce sera notre 4^e édition sans Gala cette année. Un salon de l'avenir prendra place où employeurs, cégeps et centre de formation professionnelle seront présents pour démontrer à nos élèves qu'il y a des possibilités d'avenir en région. Choix variés d'emplois avec de bonnes conditions de travail.

6.2.4.7 Boissons énergisantes;

Un document sera envoyé aux parents pour les informer des dommages que peut causer la consommation de ces produits. Il y en a beaucoup trop.

6.3 Rapport de la trésorière

Un montant de 884,20 \$ est disponible jusqu'à la fin de l'année pour passer des dépenses.

7. Travaux du conseil

Aucun.

8. Affaires nouvelles

8.1 Information des représentants du gouvernement des élèves

Les représentantes sont absentes.

8.2 Information des représentants du personnel enseignant

C'est la fin d'étape, on travaille fort pour nos élèves.

8.3 Information du représentant du personnel professionnel

Les élèves de 5^e sec procèdent à leur demande d'admission. Les élèves doivent faire leurs choix de cours. C'est la semaine de la persévérance scolaire. Un projet en lien avec la persévérance scolaire débutera après la relâche avec le Pavillon-de l'Avenir pour 6 semaines.

8.4 Information du représentant du personnel de soutien

C'est le temps des inscriptions et des bulletins.

8.5 Rapport aux membres parents de la représentante au comité de parents

Aucun

8.6 Information du/de la commissaire

Aucune

8.7 Information du comité social

Rien à signaler.

9. Période de questions du public

Aucun public

10. Sujets à discuter à la prochaine réunion

Aucun point n'est proposé.

11. Levée de la séance

Résolution n° CÉ 2017-2018/204

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Charles Fortier, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la levée de l'assemblée à 20 h 10.

Joanne Anctil, présidente

Geneviève Soucy, directrice

Geneviève Caron, secrétaire d'école